

PROCES VERBAL DE LA REUNION DE CONSEIL MUNICIPAL
DU 25 Janvier 2026

L'an deux mil vingt-six, le 26 Janvier, le Conseil Municipal de la commune de **L'ILE D'OLONNE**, dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire Salle du Conseil Municipal, sous la présidence de Monsieur Fabrice CHABOT, Maire.

Date de la convocation du Conseil Municipal : 20 Janvier 2026

Nombre des conseillers en exercice : 23 Présents : 17 Votants : 19

Etaient présents : Fabrice CHABOT, Thierry MONNEREAU, Jocelyne BRETHOMÉ, Christophe PEIGNEY, Laëtitia GOARDET, Michel MANDRET, Véronique MAFFREY, Mickaël MICHON, Jean-Luc PINGUET, Annemieke SCHEENAERTS, Nicole MARANDEL, Didier FERRE, Jérôme DA SILVA, Marie-Laure BOSSARD, Ludmila HEURION, Jean-Luc HOTTOT, Aurélie RUNIGO,

Etaient absents excusés : Maryse SOUDAIN (Pouvoir donné à Fabrice CHABOT), Axelle MINAUD (Pouvoir donné à Annemieke SCHEENAERTS),

Étaient absents : Jocelyne GROLLIER, Alexandre MANDRET, Yohan EVENO, Thibaut ODON

Secrétaire de séance : Annemieke SCHEENAERTS

Ordre du jour

Approbation du compte-rendu du conseil municipal du 15 Décembre 2025

- | | |
|---|---------------------|
| 1 – Marais aux Proux : Présentation du projet de développement et budget prévisionnel | <i>Délibération</i> |
| 2 – Comité des Fêtes : Modification de modalité d'attribution d'une subvention à la demande de son bureau | <i>Délibération</i> |
| 3 – Terrain AH 125p : Vente par la commune | <i>Délibération</i> |
| 4 – Déclarations d'Intention d'Aliéner | <i>Délibération</i> |
| 5 – Questions diverses | |

Le procès-verbal du conseil municipal du 15 Décembre 2025 est validé à l'UNANIMITE

1 – Marais aux Proux : Présentation du projet et du budget prévisionnel – sollicitation de subvention

Monsieur le Maire rappelle que le conseil municipal a décidé de proposer un bail à M. Danny Rassoul afin d'exploiter le Marais aux Proux. Ce dernier est venu présenter son projet de saliculture et aquaculture sur 3,5 ha de marais. La saline représentera 21 aires salantes et une métairie (bassin de chauffe). Le projet prévoit d'être ouvert au public avec possibilité de passer dans tous les marais et d'avoir toutes les explications sur le fonctionnement des marais.

La commune va déposer une demande d'aide Européenne portant sur 50 % du HT de travaux prévus pour l'aquaculture et l'installation de la cabane nécessaire à l'exploitation.

M. Thierry Monnerau interroge sur l'accueil du public et la présence ou non de barrières de sécurité. M. Dany Rassoul confirme qu'il y aura des cordes pour indiquer le parcours et maintenir le public hors de zones à risque de chutes.

L'accès sera limité à 15 personnes maximum en même temps et il y aura toujours une personne pour assurer les visites.

M. Jérôme Da Silva interroge sur la production de sel. M. Dany Rassoul indique qu'il n'y aura pas de concurrence avec les sauniers actuellement en place. Ils sont informés du projet

M. le Maire souligne qu'il s'agit d'un très beau projet qui, de plus s'appuie sur un projet pédagogique. M. Dany Rassoul est accompagné dans ces démarches par Yohan Eveno. Aujourd'hui les sauniers conduisent de véritables entreprises qui ont su développer un réseau local et touristique. Il reste encore de nombreuses salines à remettre en service dans l'avenir et la commune ne peut que se réjouir de voir des jeunes se lancer dans ces activités au moment où l'agriculture sur le territoire communal disparaît. Il faut accompagner ces projets

M. Christophe Peigney indique qu'il y aura un fermage pour l'exploitation et la cabane. Le principe est de permettre la pérennité de cette activité

Mme Laétitia Goardet demande s'il est possible de décaler une part de sa participation le temps qu'il démarre tel que cela avait été proposé pour les professionnels du pôle santé.

M. Christophe Peigney indique que cela va être proposé ainsi

Le conseil municipal valide à l'UNANIMITE le projet présenté, le budget prévisionnel et la demande de Fonds Européens

2 – Comité des Fêtes : Modification de modalité d'attribution d'une subvention exceptionnelle

Monsieur le Maire rappelle que le Comité des Fêtes en difficulté financière à l'issue de la fête des vieux métiers 2025, a sollicité le conseil municipal pour un accompagnement. Il a alors été décidé la prise en charge de deux factures :

- Les agents de sécurité : 4 096,55€
- Le matériel évènementiel de la Ville des Sables d'Olonne : 1 827,75 €

Il s'avère que le comité des fêtes avait déjà réglé la facture de la société de sécurité pour le montant exposé.

Il est ainsi proposé au conseil municipal de verser directement au Comité des Fêtes une subvention exceptionnelle d'un montant de 4 096,55 €

Le conseil municipal valide cette modification à l'UNANIMITE

3 – Terrain AH 125p : Vente par la commune

Monsieur le Maire rappelle que la commune a décidé de mettre en vente deux terrains. Pour l'un d'eux, Allée du rayon d'or (500 m²) le prix de vente est fixé à 101 000 € et la commission a retenu un candidat selon les critères préalablement validés.

Il s'agit pour le conseil municipal de valider cette cession et de permettre la passation de l'ac

Le conseil Municipal valide cette cession à l'UNANIMITE

4 - Déclarations d'Intention d'Aliéner (DIA)

M. le Maire informe le conseil municipal des Déclarations d'Intention d'Aliéner auxquelles il n'a pas donné de suite positive au regard des délégations qui lui sont octroyées :

- AE 149 : Habitation + Terrain – 27 Rue des Salicaires
- AA 187 et 351 131 : Habitation + Terrain – 2 Rue des Marais

5 – Questions diverses

- M. le Maire rappelle les vœux se dérouleront ce samedi si les conditions météo le permettent. La prise de décision sera faite à 8h jeudi matin et si besoin on replacera la date. Il ne faut pas trop de vent ni de pluie le soir. La fête devrait commencer à 19h et le bar arrêtera de servir à 21h15. Il indique également que le Bulletin Municipal sera distribué à partir de jeudi.
- M. le Maire précise que les prochaines élections municipales se tenant au mois de Mars il est nécessaire d'anticiper une organisation des Mercredis de l'Été. En effet les groupes se pré-réservent dès le mois de Janvier. Si le renouvellement devait être favorable à l'équipe actuellement en place, nous prévoyons deux grandes dates avec vraisemblablement deux scènes. Le feu d'artifice pourrait connaître des évolutions avec entre autres une diminution du périmètre.
- M. le Maire indique avoir rencontré le bureau du Comité des fêtes qui confirme relancer la fête des vieux métiers pour l'année 2026. C'est un événement important pour la commune et un soulagement de voir ce bel événement se renouveler
- M. le Maire indique enfin avoir fait le bilan annuel avec la gendarmerie des interventions et des délits. Il en ressort plus d'accidents cette année mais beaucoup moins de cambriolages. Les interventions relèvent souvent de problèmes familiaux, alcool ou stupéfiants. 2026 débute avec deux cambriolages à proximité du bourg.
- Mme Annemieke Scheenaerts indique commencer à travailler également sur les Mercredis de l'été. Il y aura cette année la spécificité de la coupe du Monde de football avec des dates pour lesquelles il sera préférable d'ajuster les manifestations. Elle est déjà en contact pour modification date de guinguette car ce sera une 1/2 finale. La nouvelle équipe municipale aura à se positionner sur cette organisation.
- M. le Maire rappelle que les élections municipales se dérouleront les 15 et 22 mars
- M. Thierry Monnereau indique que les chantiers en cours suivent actuellement le planning prévu. Pour l'habitat inclusif les enduits sont en cours et pour l'Espace commercial Massieu le terrassement a débuté. Il précise que les entreprises ont été appelées à être vigilantes sur la boue aux abords du chantier. En ce qui concerne la piste cyclable et le module en milieu de voirie Rue de la Vertonne, une réunion s'est tenue afin de vérifier la capacité de circulation des bus et camions. La crainte de toucher ces structures incite les conducteurs à se déporter. Les angles saillants vont être rabotés afin d'en minimiser les risques
- M. Thierry Monnereau indique enfin que des travaux de réalisation d'une conduite de gaz vont passer vers le terrain de foot. Le chantier colossal et va entraîner une déviation. Nous n'avons pas beaucoup d'informations préalables
- M. Christophe Peigney indique que les ventes en cours se préparent. De plus la commission se réunira la semaine prochaine pour finaliser les modalités d'attribution de l'habitat inclusif. Une réunion publique se tiendra courant Mars. Il expose également qu'une rencontre du passeport du civisme aura lieu jeudi avec la gendarmerie et la protection civile
- M. Jean-Luc Pinguet précise que la pose du feu récompense ne devrait pas tarder rue des Aubépines puisque le socle a été préparé. Il devait être posé en décembre par le Sydev
- Mme Nicole Marandel relance concernant la demande de la pédicure de l'Espace santé pour la pose d'une porte à la salle d'attente à droite de l'entrée
- Mme Laétitia Goardet demande si la commune a des informations concernant la pose de caméras de vidéoprotection dans la zone ? M. le Maire confirme qu'il s'agit d'un projet communautaire et non municipal
- M. Didier Ferré demande à prévoir un curage des fossés qui sont bouchés et en difficulté pendant cette période de fortes pluies.